

Les aides à la mobilité pour les plus précaires

Rhône

Fiche réalisée par l'ALTE69 - Mise à jour 09/2021

1/2

On estime le budget automobile moyen en France à 5 600 € par ménage et par an, soit 4 400 € par véhicule. Ce poids financier qui pèse inégalement sur le budget des ménages produit un stress supplémentaire pour les plus précaires et donc les plus vulnérables aux aléas de la vie (maladie, accidents, perte d'emploi...).

Lorsqu'une situation de précarité énergétique s'installe, elle peut être soulagée en s'appuyant sur les aides à la mobilité existantes :

| | Abonnement de transport | | | Frais de déplacement | |
|----------------|---|---|--|---|---|
| Organisme Aide | TER Illico solidaire | TCL Abonnement solidaire | Cars du Rhône Abonnement mensuel | Employeur Prise en charge | Pôle emploi Aide au déplacement |
| Bénéfices | 75% du prix des billets Gratuit pour les entretiens d'embauche (bons de transport de la structure d'insertion) | Solidaire gratuit (1) Solidaire réduit (2) : 10€/mois | Solidaire (1) : 7€70/mois Réduit (2) : 17€40/mois | Obligatoire (1) : 50% à minima, du ou des titre(s) d'abonnement Forfait mobilité durable (2) : Jusqu'à 500€/an regroupant déplacements en covoiturage et à vélo | Jusqu'à 5 000€/an : <ul style="list-style-type: none"> Frais de déplacement : 0,20 €/km (max) Frais de repas : 6 €/jour Frais d'hébergement : 30 €/jour |
| Conditions | En recherche d'emploi ou en insertion | (1) : RSA et ayants droits, AAH, ASI, ASPA, malvoyant, mutilés de guerre ou du travail dès 65ans, demandeurs d'asile et ayants droits, demandeur de titre de séjour (2) : En recherche d'emploi, seniors non imposables et jeunes en insertion | (1) : RSA, AARE, CAE, CIE ou demandeur d'emploi < SMIC (2) : Jeunes de 4 à 25 ans inclus, étudiants jusqu'à 27 ans inclus, retraités à partir de 60 ans et sénior à partir de 65 ans. | (1) Tous les salariés même à temps partiel pour les abonnements à un ou plusieurs service(s) public(s) de transport ou de location (comme l'abonnement VeloV) (2) Les salariés des entreprises volontaristes | Demandeurs d'emploi non indemnisés au titre de l'allocation chômage ou par un autre allocation inférieure ou égale à celui de l'allocation minimale. <ul style="list-style-type: none"> Lieu du retour à l'emploi doit être > 60km ou 2H aller/retour CDI ou CDD et si CTT il doit être > 3mois |
| + d'infos | Infos | Infos | Infos | (1) Infos (2) Infos | Infos |

| Aide à l'acquisition | | Location | | Réparations | | Formation | |
|--|---|--|---|---|---|--|---|
| Interlocuteurs* Microcrédit véhicule propre | État / Collectivités VAE et autres | FASTT* Voiture et scooter | Collectivités VAE | Garages Voiture | État / Assos Vélo | État / Pôle emploi Permis B | État / Assos Vélo |
| <p>Crédit d'un montant de 5 000 € maximum pour l'acquisition (achat, location longue durée ou avec option d'achat) de véhicules peu polluants (neufs ou d'occasions) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Voitures électriques (VP) ou hybrides rechargeables VP thermiques Crit'Air 1 2 roues électriques | <p>État (1) : doit être inférieure à l'aide locale existante et peut atteindre 200 € au maximum</p> <p>Aides locales (2) : Grand Lyon (a) 50% du prix d'achat pour un maximum de 500 € (b) 100 €</p> <p>(3) : Vienne Condrieu Agglomération : 150 €</p> <p>Prime à la conversion (4)</p> | <p>Location de véhicule (1) : Voiture = 10 €/jour 60 jours Scooter = 3 €/jour 60 jours</p> <p>Location d'un véhicule avec option d'achat (2) : à partir de 80€/mois sur 48 mois avec 10 000 km/an. Financé par un microcrédit.</p> | <p>COR (1) : (a) Gare de Tarare et Amplepuis : 10€/mois pour 0€50/10heures (b) Office tourisme Lamure-sur-Azergues : 30€/mois</p> <p>Métropole de Lyon (2) : 50 € /mois durée maximum 1 an.</p> | <p>FASTT (1) : réparation à prix réduit avec garages partenaires</p> <p>Garages solidaires ou participatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Grand Lyon : Autozabi Gleizé : Altermeca69 | <p>Ateliers d'autoréparation : réparation (adhésion < 20 € selon conditions) et achat de vélos ou de pièces à bas prix.</p> | <p>État (1) : permis 1€ par jour avec prêt de 600 à 1 200 € remboursable 30 €/mois maximum.</p> <p>Pôle emploi (2) : aide de 1 200 € maximum</p> | <p>Vélo-école Maison du vélo : 55 € / 13 h de cours (tarif social)</p> |
| <p>RFR < 6 300 € Cumulable avec le bonus écologique et prime à la conversion (voir fiche ALTE69 motorisation), remboursement étalé sur 5 ans, garantie par l'État à hauteur de 50%, taux d'intérêt fixé par la banque prêteuse (entre 1,5 et 4%)</p> | <p>(1) : neuf, conditionné à l'existence d'une aide locale et RFR < 13 489 €</p> <p>(2) neuf et occasion (a) : RFR < 13 489 (b) : tout habitant</p> <p>(3) : neuf, tout habitant</p> | <p>(1) Intérimaires en mission</p> <p>(2) Intérimaires (ou dans les 30 derniers jours) sous condition de ressources</p> | <p>Sans conditions</p> | <p>(1) Intérimaires en mission sous conditions de ressource</p> | <p>Sans conditions et possibilité tarification solidaire</p> | <p>(1) 15 à 25 ans</p> <p>(2) Demandeurs d'emploi non indemnisés au titre de l'allocation chômage</p> | <p>Sans conditions sous réserve des créneaux disponibles</p> |
| <p>*Liste des interlocuteurs du Rhône</p> | <p>(1) Infos (2) Infos (3) Infos (4) Infos</p> | <p>(1) Infos (2) Infos *Fond d'Action Social du Travail</p> | <p>(1) Infos (2) Infos</p> | <p>(1) Infos</p> | <p>Carte</p> | <p>(1) Infos (2) Infos</p> | <p>Infos</p> |